



Mairie
de
AIGALIERS
30700

PROCES-VERBAL
de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 26 JUILLET 2017
Mairie d'AIGALIERS

Présents : Messieurs BOYER Daniel, BLANC Serge, CHRISTOL Georges, RUOT David, Mesdames BALMASSIERE Sophie, BONZI Frédérique, GLOANEC Marie Lise.

Pouvoirs : Mr TALLARON Jérôme a donné pouvoirs à Mme BALMASSIERE Sophie, Mr SABIANI Pierre Jean a donné pouvoirs à Mr BOYER Daniel, Mr MARREL Jérôme a donné pouvoirs à Mr RUOT David.

Excusée : Madame LOYAL Denise.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Madame GLOANEC Marie Lise est désignée secrétaire de séance.

✓ **Approbation du compte rendu de la précédente réunion.**

Le compte rendu de la réunion en date du 05 Juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

✓ **Délibération pour modification du tableau des effectifs des emplois communaux au 01/09/2017.**

Mme BONZI Frédérique quitte la séance et ne participe pas au vote pour ce point de l'ordre du jour.

Lors du vote du budget 2017, le Conseil Municipal avait budgété l'augmentation du temps de travail du poste d'agent administratif territorial. Cette augmentation du temps de travail est nécessaire pour assurer la charge de travail supplémentaire au secrétariat de Mairie et la gestion des locations des logements communaux.

Le Conseil Municipal approuve par sept voix pour et deux abstentions le passage à temps complet de l'emploi administratif territorial à compter du 01/09/2017.

✓ **Délibération pour choix de l'entreprise concernant les travaux de réfection des murs du cimetière de Gattigues.**

Mr David RUOT, adjoint, présente au Conseil Municipal le détail comparé des trois devis déposés par les entreprises : Marrel, Laithier et Souro, en vue de la réparation des murs du cimetière de Gattigues.

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient l'entreprise la moins disante : l'entreprise Souro pour un montant de 28 194€ TTC.

✓ **Projet rénovation du bâtiment communal Mairie/Bibliothèque.**

Le Maire propose de commencer la réflexion sur le projet de rénovation du bâtiment communal Mairie-Bibliothèque devenu trop exigü et non fonctionnel. Il semble nécessaire d'envisager une extension et de réfléchir en même temps sur l'aménagement global de l'espace Mairie – Bibliothèque – Ecole – Salle polyvalente avec les accès. L'association Conseil Architecture Urbanisme Environnement (C.A.U.E) a été sollicitée pour une première prestation de conseils techniques et réglementaires. Cette prestation de conseils gratuite sera rendue au Conseil Municipal fin octobre. Ensuite le Conseil Municipal sollicitera trois architectes pour des avant – projets chiffrés. Le projet retenu par le Conseil Municipal sera présenté en réunion publique aux habitants.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h50.